

Grenoble le 24/04/2020



Monsieur Éric PIOLLE  
Maire de Grenoble  
11 boulevard Jean Pain  
38000 GRENOBLE

## Lettre ouverte

Monsieur le Maire de Grenoble

Depuis des années gouvernements et patronat nous emmènent dans leur course folle au profit maximum, pour quelques-uns.

Ils n'ont cessé de détruire tout ce qui pouvait être utile au bien commun et en particulier le service public au profit d'une économie toxique.

100 000 lits d'hôpitaux fermés ces 30 dernières années. Des services publics cassés, précarisés, privatisés. Des délocalisations galopantes à la recherche de main-d'œuvre toujours moins chère, accompagnées d'une évasion fiscale vertigineuse.

Pendant que patrons et actionnaires du CAC 40 se gavent de milliards, des millions de salariés, de chômeur.euse.s, de retraités, de jeunes se serrent la ceinture.

MACRON ne cesse de mentir pour protéger leurs profits au détriment de nos vies.

Nos « fleurons » de l'Industrie, qui ont rejoint l'économie mondialisée, fabriquent des parfums, des voitures rutilantes, des avions et autres produits de luxe en masse mais sont incapables de produire des masques, triste réalité !

Malgré les milliards que verse l'État aux entreprises (prélevés sur nos impôts et cotisations sociales), celles-ci veulent rogner nos congés et payes, nous faire travailler jusqu'au bout, au risque de contaminer des centaines de milliers de personnes. Leur seule préoccupation est de sauver leur système économique au péril de nos vies.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, de nombreux.ses travailleur.ses du service public (titulaires ou contractuels.les) sont quotidiennement à leur poste dans les collectivités et établissements publics, sur le terrain et en télétravail.

Mais il est mensonger de faire croire que les missions de services publics peuvent entièrement se poursuivre et l'objectif annoncé de reprise le 11 mai reste complètement illusoire.

Les protections sont insuffisantes, les gestes barrières impossibles à mettre en œuvre. Le manque de préparation de l'État et des collectivités est flagrant.

Les coupes budgétaires et suppressions de postes entamées ces dernières décennies ont déstructuré et fragilisé les services entraînant des risques tant pour la population que pour les agents publics.

La ville de Grenoble, n'est pas en reste en ce qui concerne la casse du service public, elle est même à l'avant-garde. Depuis 2016, et le sinistre Plan de sauvegarde, se sont succédées des fermetures d'équipements, des suppressions de poste, des baisses de subvention, la précarisation des personnels et une gestion néo-libérale. Chaque jour nous constatons le désastre de cette politique pour les conditions d'emplois et le service aux usagers.

Mr le Maire, derrière votre discours sur l'utilité des services publics (que vous avez pourtant contribué à casser et à précariser) se cache une autre réalité : absence d'équipements de protection pour les agent.e.s travaillant sur sites, consignes peu claires et anxiogènes, exposition des agent.e.s à la contamination. Votre responsabilité, en tant qu'employeur, est de garantir la sécurité et la santé au travail de vos agent.e.s, on est très loin du compte.

M. le Maire, prenons le temps de protéger correctement les agent.e.s de ce « capitalovirus » et cessez de mégoter sur nos protections, congés et payes.

Nous rejoignons totalement les revendications de la CGT exprimées dans leur dernier courrier du 20 avril. À cette occasion, nous appelons au plus large regroupement syndical pour faire valoir nos droits fortement mis à mal par l'État d'urgence et les interprétations qui en sont faites par notre employeur.

Dans la même veine que la dernière lettre ouverte que nous vous avons adressée, M. le Maire, pour le paiement des jours de grèves légitimes pour la défense des retraites, nous vous demandons de ne pas pénaliser financièrement les agents (garantie des payes et des congés payés durant la totalité du confinement).

Alors que le gouvernement dans « sa grande générosité » accorde 1000 € de prime aux fonctionnaires d'État et Hospitaliers, vous proposez une aumône de 25 € par jour à vos agent.e.s, qui travaillent chaque jour au risque de leur vie, c'est inacceptable ! Concernant les employé.e.s municipaux, le gouvernement vous laisse, M. Le Maire, toute latitude pour faire ce que bon vous semble. Malheureusement, ce n'est pas à notre avantage !

Ce petit jeu mesquin de prétendues récompenses des « héros » ne nous fera pas oublier le blocage des salaires que nous subissons depuis plus de 15 ans et les 400 € d'augmentation de salaire mensuel que l'on nous doit.

Parce que les agent.e.s des services publics ont à cœur leurs missions d'utilité sociale et sont les garant.e.s de l'intérêt général, nos organisations syndicales SUD et CNT refusent que la pandémie serve de prétexte pour détruire les acquis obtenus de haute lutte.

C'est pourquoi, Mr le maire, nous revendiquons :

### **Salaires**

Maintien intégral des salaires, quelque soit les statuts des agent.e.s, jusqu'à la fin effective du confinement.

Versement, pour tou.te.s les agent.e.s précaires, des salaires sur la base du meilleur salaire des 6 derniers mois travaillés.

Versement d'une prime de 1000 € pour tou.te.s.

## **Congés**

Enregistrement des reliquats de congé 2019 dans les comptes épargne-temps

Refus des congés forcés dans le cadre du confinement. (Le confinement ce n'est pas des vacances, c'est un acte citoyen de lutte contre la pandémie).

Nous rappelons que pour le télétravail la législation est la même que celle appliquée dans l'activité au sein de la collectivité (durée de la journée de travail, temps de repos, heures supplémentaires, droit aux congés payés, mise à disposition de matériel informatique et connexion, etc.)

## **Protection**

Fourniture à tout.te.s les agent.e.s sur le terrain de protections efficaces contre le virus notamment en matière de masques professionnels répondant aux normes de protection FFP1 à ou FFP2 selon la situation des agent.e.s. Nous exigeons 2 masques par jour, notamment pour les trajets domicile travail et 2 masques pour respecter la réglementation du port limitée à quatre heures

Mise à disposition dans tous les postes de travail de gels Hydro alcoolique et de savons, ainsi que des lingettes pour nettoyer régulièrement les points de contact.

Nettoyages et désinfections quotidiens de tous les postes de travail, toilettes et vestiaires

## **Activité**

Maintien de la fermeture des écoles et des bibliothèques après le 11 mai, compte tenu de l'impossibilité de faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, et l'absence de protection individuelle satisfaisante. Nous refusons de promouvoir la deuxième vague de pandémie.

Maintien des personnes avec une santé fragiles en ASA après le 11 mai jusqu'à la décrue significative de la pandémie.

Nous appelons chaque agent.e.s qui ne se sentirait pas en sécurité sur son lieu de travail à exercer son droit de retrait et à nous contacter. Il est fondamental, encore plus durant cette période, de ne pas rester isolé.es face à sa hiérarchie.

Dans l'attente, Monsieur le Maire, d'une réponse favorable à l'ensemble de nos revendications, recevez nos salutations syndicales.

Pour les syndicats SUD et CNT

Alain FISCHER Céline TIRARD-COLLET

